



**OCÉANE
GODARD**

DÉPUTÉE DE LA CÔTE D'OR

Membre de la Commission des affaires sociales

Conseillère régionale
Bourgogne-Franche-Comté

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
55 Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Paris, le 26 septembre 2025

Objet : Droit d'asile du Capitaine Paul Watson en France

Monsieur le Président,

Le 23 septembre 2025, le Parisien révélait une aberration : la France, patrie des droits de l'homme, refuse l'asile politique au Capitaine Paul Watson, figure mondiale de la défense des océans et fondateur de Sea Shepherd.

Pourtant, en juin dernier, sur le plateau de France 2, vous aviez déclaré à son sujet : « On va s'arranger ». Vous lui aviez même donné « votre assurance personnelle », selon ses propres mots, lors d'un échange à Paris. Aujourd'hui, l'Ofpra a rejeté sa demande, au mépris de votre engagement public et des valeurs que notre pays porte.

Paul Watson a passé 149 jours en prison au Groenland pour son combat contre la pêche baleinière illégale. Il risque toujours l'extradition vers le Japon, où il est poursuivi pour avoir dénoncé des pratiques criminelles contre la biodiversité.

L'Ofpra se fonde sur le retrait de la notice rouge d'Interpol pour conclure que les menaces pesant sur le capitaine Paul Watson ne sont plus « avérées » – un raisonnement administratif aussi cynique qu'éloigné de la réalité.

Car si Interpol ne le recherche plus, le Japon, lui, n'a pas renoncé à le poursuivre, le Canada, son pays natal, lui est hostile en raison de ses actions contre la chasse aux phoques. Quant aux États-Unis, sous la présidence de Donald Trump, les intérêts économiques priment sur la protection des lanceurs d'alerte. L'administration française ignore délibérément les dangers qui pèsent sur lui, bafouant ainsi l'esprit même du droit d'asile.

Ce refus est d'autant plus incompréhensible que Paul Watson incarne un combat universel : la préservation des océans, poumons bleus de la planète. Son engagement a inspiré des millions de citoyens et forcé les États à affronter leurs responsabilités environnementales.

L'avocat du Capitaine Watson, Maître Emmanuel Ludot, rappelle que la Constitution de 1958 proclame : « Nul ne peut être poursuivi pour ses idées ». Accorder l'asile à Paul Watson, ce n'est pas un acte de charité, mais un devoir républicain. C'est aussi un signal fort à la communauté internationale : la France reste un refuge pour ceux qui luttent contre l'injustice, même lorsque leurs actions dérangent.

Nous, parlementaires socialistes de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Parlement européen, vous demandons solennellement d'intervenir.

La décision de l'Ofpra peut être contournée : vous avez le pouvoir d'accorder directement l'asile, comme le prévoit le préambule de notre Constitution. Ne laissez pas la France devenir complice, par son inaction, des persécutions contre un homme qui a consacré sa vie à la défense du bien commun.

Monsieur le Président, tenez votre engagement. Accordez l'asile au Capitaine Paul Watson. Montrez que la France reste fidèle à ses idéaux : ceux de la fraternité, de la justice, et de la protection des plus vulnérables.

Signatures :

Océane Godard, députée de la Côte-d'Or, **Boris Vallaud**, Président du Groupe Socialiste à l'Assemblée nationale et député des Landes, **Olivier Faure**, Premier Secrétaire du Parti Socialiste et député de Seine-et-Marne, **Marie-José Allemand**, députée des Hautes-Alpes, **Joël Aviragnet**, député de la Haute-Garonne, **Christian Baptiste**, député de la Guadeloupe, **Fabrice Barusseau**, député de Charente-Maritime, **Marie-Noëlle Battistel**, députée de l'Isère, **Laurent Baumel**, député d'Indre-et-Loire, **Béatrice Bellay**, députée de la Martinique, **Karim Benbrahim**, député de Loire-Atlantique, **Mickaël Bouloux**, député d'Ille-et-Vilaine, **Philippe Brun**, député de l'Eure, **Elie Califer**, député de la Guadeloupe, **Colette Capdevielle**, députée des Pyrénées-Atlantiques, **Pierrick Courbon**, député de la Loire, **Paul Christophle**, député de la Drôme, **Alain David**, député de la Gironde, **Arthur Delaporte**, député du Calvados, **Dieynaba Diop**, députée des Yvelines, **Fanny Dombre-Coste**, députée de l'Hérault, **Peio Dufau**, député des Pyrénées-Atlantiques, **Iñaki Echaniz**, député des Pyrénées-Atlantiques, **Romain Eskenazi**, député du Val d'Oise, **Denis Fégné**, député des Hautes-Pyrénées, **Guillaume Garot**, député de la Mayenne, **Julien Gokel**, député du Nord, **Pascale Got**, députée de la Gironde, **Emmanuel Grégoire**, député de Paris, **Jérôme Guedj**, député de l'Essonne, **Stéphane Hablot**, député de Meurthe-et-Moselle, **Ayda Hadizadeh**, députée du Val d'Oise, **Florence Hérouin-Léautey**, députée de Seine-Maritime, **Céline Hervieu**, députée de Paris, **François Hollande**, ancien président de la République, député de la Corrèze, **Chantal Jourdan**, députée de l'Orne, **Marietta Karamanli**, députée de la Sarthe, **Fatiha Keloua Hachi**, députée de Seine-Saint-Denis, **Gérard Leseul**, député de Seine-Maritime, **Laurent Lhardit**, député des Bouches-du-Rhône, **Estelle Mercier**, députée de Meurthe-et-Moselle, **Philippe Naillet**, député de la Réunion, **Jacques Oberti**, député de la Haute-Garonne, **Sophie Pantel**, députée de la Lozère, **Marc Pena**, députée des Bouches-du-Rhône, **Anna Pic**, députée de la Manche, **Christine Pirès Beaune**, députée du Puy-de-Dôme, **Pierre Pribetich**, député de la Côte d'Or, **Christophe Proença**, député du Lot, **Dominique Potier**, député de Meurthe-et-Moselle, **Marie Récalde**, députée de la Gironde, **Valérie Rossi**, députée des Hautes-Alpes, **Claudia Rouaux**, députée d'Ille-et-Vilaine, **Aurélien Rousseau**, député des Yvelines, **Fabrice Roussel**, député de la Loire-Atlantique, **Sandrine Runel**, députée du Rhône, **Sébastien Saint-Pasteur**, député de la Gironde, **Isabelle Santiago**, députée du Val-de-Marne, **Hervé Saulignac**, député de l'Ardèche, **Arnaud Simion**, député de la Haute-Garonne, **Thierry Sother**, député du Bas-Rhin, **Céline Thiébault-Martinez**, députée de la Seine-et-Marne, **Mélanie Thomin**, députée du Finistère, **Roger Vicot**, député du Nord, **Jiovanny William**, député de la Martinique ;

Gilbert-Luc Devinaz, sénateur du Rhône, **Sébastien Fagnen**, sénateur de la Manche, **Rémi Féraud**, sénateur de Paris, **Jean-Luc Fichet**, sénateur du Finistère, **Hervé Gillé**, sénateur de la Gironde, **Marie-Pierre de la Gontrie**, sénatrice de Paris, **Patrice Joly**, sénateur de la Nièvre, **Annie Le Houerou**, sénatrice des Côtes d'Armor, **Audrey Linkenheld**, sénatrice du Nord, **Didier Marie**, sénateur de Seine-Maritime, **Michaël Weber**, sénateur de la Moselle ;

Jean-Marc Germain, député européen, **Christophe Clergeau**, député européen, **Emma Rafowicz**, députée européenne ;